

PROVINCE DU } CHAMBRE D'ASSEMBLEE,
 BAS-CANADA } Québec, Mardi, 29e. Décembre, 1812.

MESSAGE par Mr. *William Boutillier*, Gentilhomme Huissier de la Verge-Noire :

Mr. l'Orateur,

Son Excellence le GOUVERNEUR EN CHEF requiert la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la Chambre Haute de la Législature.

Mr. l'Orateur et la Chambre se font rendus en conséquence.

Et étant de retour ;

Jacob Pozer, Ecuyer, Membre pour le Bourg de *William Henry*, *Thomas Taschereau*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Dorchester*, et *Rofs Culbbert*, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Warwick*, ayant tous préalablement prêté le Serment, conformément à la Loi, et souscrit le Rôle qui le contient, ont pris leurs Sièges dans la Chambre.

Joseph Levasseur Borgia, Ecuyer, s'est levé à sa place, et a informé Mr. l'Orateur et la Chambre, que le Comté de *Surrey* n'étoit point représenté, le Siège de *Pierre Bedard*, Ecuyer, le-ci-devant Membre, étant vacant en vertu de l'Acte de la 51e. George III. Chapitre 4e par la nomination de Juge Provincial de la Cour du Banc du Roi aux *Trois-Rivières*.

Une Motion ayant été faite pour qu'une Ordonnance passée dans la Vingt-septième année du Règne de Sa Majesté, intitulée, "Ordonnance pour loger les Troupes, dans certaines occasions, chez les Habitans des Campagnes, et qui pourvoit aux Transports des Effets du Gouvernement," soit maintenant lue ;

Ladite Ordonnance a été lue en conséquence.

Sur